



Litige avec mon syndic de copropriété

Par **fbrun**, le **07/11/2008** à **05:28**

Bonjour, suite a des infiltrations d'eau dans mon logement causées par une terrasse qui m'appartient , cette terrasse est une partie commune de la copropriété , mon logement se dégrade de jour en jour et le syndic ne fais rien malgré plusieurs lettres en AR , de plus la vmc ne marche plus et il se trouve que dans le règlement de copropriété les équipement de vmc gaines, conduits etc sont des parties communes .

Je vis dans des conditions d'hygiene intolérable , humidité , champignons, murs qui se décroûtent , odeur .

J'ai un enfant de 19 mois et ma femme est enceinte .

En vous remerciant par avance pour votre aide.

Mr BRUN

Par **Marion2**, le **07/11/2008** à **11:23**

Bonjour,

Cette terrasse vous appartient ou est une partie commune de la copropriété ?

Par **fbrun**, le **07/11/2008** à **15:03**

Bonjour laure , j'ai un droit de jouissance exclusif de cette terrasse , mais dans le règlement de copropriété les terrasses sont des parties communes .

Merci